



trait d'union

Société Développement Crissier

www.crissier.ch/sdc

ASSEMBLEE GENERALE

Hôtel Ibis à Crissier

13.05.2019

1. BIENVENUE, LISTE DES PRÉSENCES

Au nom de la SDC, le Président Alex Jaggi souhaite une cordiale bienvenue à notre AG 2018.

- Une liste de présence circule dans la salle à signer et rendre à la secrétaire.
- Une liste des personnes excusées et disponible auprès de la secrétaire

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 06.03.2018

Le procès-verbal étant à disposition, le président propose qu'il n'en soit pas fait lecture. Personne ne souhaite la lecture du procès-verbal. Alexandre Jaggi précise que le PV se trouve aussi sur le site : www.crissier.ch/sdc.

Aucune autre remarque n'est formulée au sujet du procès-verbal. Il est donc adopté à l'unanimité avec remerciements à notre secrétaire.

3. RAPPORT DU PRÉSIDENT

2018 fût difficile avec le décès de notre collègue Jean-Daniel Duruz ainsi que le départ d'Annie Martin retournée dans sa Bretagne natale.

Les diverses manifestations et engagements pris nous ont donnés à faire. Je profite de l'occasion pour remercier chaque membre du comité ainsi que leurs conjoints pour leur engagement.

Comptablement, nous pouvons compter avec le soutien de Mme Bruchez responsable de la bourse Communale que nous remercions.

Financièrement, nous terminons l'année avec une note positive. Comme toujours, il nous est difficile de faire un budget sans connaître à l'avance les fréquentations des hôtels ainsi que les demandes diverses qui nous arrivent souvent en cour d'année.

Le détail des comptes sera évoqué au point 4 de l'ordre du jour.

Je profite de la parole pour remercier nos bénévoles sur lesquelles nous pouvons toujours compter, les Sociétés locales engagées dans les diverses manifestations, la Commune de Crissier dont la Municipalité, le bureau du Greffe pour les sollicitations administratives ainsi que la voirie pour son soutien logistique et Olivier Serror, directeur de l'établissement qui nous accueille pour la mise à disposition de la salle et l'organisation de l'agape.

Nous allons passer en revue les manifestations qui se sont déroulées dans le courant de l'année :

- **La Suisse bouge, 06.05.2018, organisé par la COOP CH et la SDC via Pierre Mühlethaler**

Sur une idée de la COOP par un soutien logistique et une mise en place par la SDC, "La Suisse bouge" s'est déroulée pour la 2^{ème} année consécutive sur le site du parcours santé.

La participation moyenne n'est toujours pas à la hauteur de nos espérances, nous avons cependant profité d'une belle journée. En cette occasion je tiens à remercier les monitrices de la Gym de Crissier.

- **Marché aux fleurs-« Fête de printemps », 12 mai 2018, organisée par Annie Martin**

La 44^{ème} « fête de printemps » couplée à notre 3^{ème} vide grenier s'est déroulée par une belle journée ensoleillée.

Les 44 places prévues pour le vide grenier sur le site de la voirie ont rapidement trouvé preneur avec en complément : un BrassBand pour l'animation musicale, Vincent Kuonen avec ses chocolats, le food truck de Mario, la boutique de la bibliothèque, le stand des écoles, ainsi que le public. Tous ont répondu présent.

Un merci tout particulier à la voirie pour le montage des infrastructures nécessaires et à l'Union Féminine pour le traditionnel apéro offert par la Commune.

- **Blues Rules, 1^{er} & 2 juin 2018, organisé par Blues en scène, délégué SDC votre serviteur**

Bien que la SDC ne participe pas, elle soutient financièrement cette manifestation de grande ampleur faisant rayonner Crissier.

Le 9^{ème} festival s'est déroulé sous une météo agréable et surtout sèche sur le site du château. Avec une constance de 1'600 visiteurs, le festival a trouvé une vitesse de croisière et a pu obtenir un bilan financier légèrement positif. Une de nos Sociétés locale, l'amicale du Handball, est toujours activement présente pour en partie restaurer les festivaliers avec douceurs et blues café.

- **Fêtes de la musique, 21 juin 2018, organisée par l'école de musique, Transit et notre déléguée SDC Christine Angéloz**

La 12^{ème} édition qui tombait un jeudi c'est déroulée pour la première fois sous les arènes couvertes de Chisaz et a rencontré un vif succès avec une fois encore une météo idéale. Les divers concerts "musicaux" et rafraichissements ont permis à tous de passer une agréable journée.

- **Festival de Théâtre, 24-29 septembre 2018, organisé par Michel Préperier & co**

Cette 13^{ème} édition 2018 fût relativement rude à reprendre, cependant M. Michel Préperier avec son staff a réussi à maintenir le cap du festival autant dans la programmation que la partie financière et nous l'en remercions.

Du 24 au 30 septembre 2018, 5 troupes ont présentés leurs créations.

- **Cap sur l'Ouest, 23 septembre 2018, coordination Pierre Mühlethaler**

Cette manifestation organisée tous les 2 ans par le Canton, regroupe les Communes de l'Ouest Lausannois et permet à tous les habitants de profiter des voies de circulation pour de la mobilité douce. C'est par une belle météo que la SDC tenait un stand. Nous tenions le poste du « concours », le ravitaillement en eau et de pommes excellentes aux participants. Enfin, nous offrons un « mini-Kit de pansements » et la possibilité de gonfler ces roues.

- **Noël des enfants, 15 décembre 2018, organisé par Emmanuelle Beaud**

Encore un Noël sans neige à Montassé, environ 130 enfants et parents ont participé à ce moment magique. Les parents ont pu également se réchauffer avec la traditionnelle soupe, vin chaud et châtaignes, le tout, concocté par l'Union Féminine quelques membres de la Jeunesse de la Sorge et nos « fidèles » bénévoles. Merci à tous.

En complément, nous avons soutenu financièrement tout au long de l'année :

- Acrisco, concerts
- Bande Sons, concerts
- Handball Crissier, soutien de tournois international « Superlimax »
- Les « conférences » à Marcolet organisées par L'Union Féminine
- La Course des Castors à Montassé, par la Jeunesse Crissier
- La fête au village, organisée par le Comité de l'Abbaye
- Marché du goût, autour de l'église, par les L'Amicale des Pompiers.

Merci pour votre attention.

Le Président

4. RAPPORT DES COMPTES

Christine Angeloz présente les comptes de l'année 2018 et les passe en revue. Ceux-ci présentent un excédent 2018 de CHF 7'535.90.

Avant de passer la parole aux vérificateurs des comptes, notre président demande s'il y a des questions sur les comptes.

Pas de remarque.

5. RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Vérif.- rapportrice : Mme Dorinna Blondel
Vérificateur : M. José Scheidegger
Vérificateur-suppl. : M. Giuseppe Dalla Valle

Les comptes ont été vérifiés. Mme Dorinna Blondel donne lecture du rapport qui laisse apparaître un excédent de CHF 7'535.90.

Les bénéfices reportés de l'exercice 2017 et 2018 présentent un solde positif de CHF 30'065.55 et qui selon proposition du comité sera réparti comme suit :

CHF 15'065.55 attribution à la réserve principale et CHF 15'000.- à la provision pour manifestations.

Ce document est à disposition chez la secrétaire.

6. APPROBATION DES COMPTES ET DÉCHARGE AU CAISSIER ET AUX VÉRIFICATEURS

Le président remercie la bourse, Christine Angeloz et les vérificateurs des comptes pour leurs rapports respectifs et propose d'adopter les comptes de l'exercice 2018 et la répartition proposée.

Les comptes 2018 et la répartition sont adoptés à l'unanimité des membres présents et décharge est donnée à Christine Angeloz, à la bourse et aux vérificateurs des comptes.

7. PROGRAMME DES ACTIVITÉS 2019

Manifestation organisées par la SDC	Organisation	Date
La Suisse bouge	SDC	05.05.19
Fête de printemps, vide grenier	SDC	N'a pas eu lieu
Fête de la Musique	SDC	21.06.19
Noël des enfants	SDC	14.12.19, à confirmer

Autres manifestations avec particip. de la SDC	Organisation	Date
Course des Castors	Jeunesse	23.04.19
Blues Rules Festival Crissier	Association	24-25.05.19
Fête de la Musique	Transit /SDC	21.06.19
Marché du Goût	Amicale des Pompiers	02.09.19

Ces manifestations sont annoncées dans le Crissier-contact et voir aussi le lien sur le site www.crissier.ch/sdc.

8. BUDGET 2019 ET COTISATIONS

8.1

PRÉSENTATION DU BUDGET PAR CHRISTINE ANGELOZ

Ce n'est pas sans émotion que je vous présente, ce soir, le budget 2019 qui en même temps ne nous appartient plus. Ce budget a été validé par la Municipalité à fin 2018 et présente une perte de CHF 2'400.-.

Le budget ayant été présenté, y a-t-il des remarques ?

M. Giuseppe Dalla Valle : si le Blues Rules se fait ailleurs que sur la Commune de Crissier, il perd sa subvention tant SDC que Communale ?

M. Pierre Mühlethaler, Municipal : oui s'il part de Crissier, il perdra ses subventions.

Mme Joan Oswald : pourquoi avoir prévu CHF 15'000 pour le Blues Rules alors que les précédentes années il était prévu CHF 10'000.-

Mme Christine Angeloz, SDC : la différence de CHF 5'000.- est une marge laissée pour le cas où le festival du Blues Rules ne peut se faire au Château au vu des travaux qui sont prévus.

Pour 2018, seul le montant de CHF 10'000.- lui a été attribué.

Pas d'autres questions.

8.2

FIXATION DES COTISATIONS

Les cotisations restent inchangées pour 2020, soit CHF 10.00 par membre et CHF 30.00 par société. Les montants des cotisations sont admis à l'unanimité des membres présents.

9. ELECTIONS/DEMISSIONS

Démission : le Président Alex Jaggi informe que le comité dans son ensemble démissionne par manque de monde, de temps et après beaucoup de réflexions faites durant ces derniers mois. Il informe aussi de son départ de la Commune.

Lecture est donnée de la lettre de démission de la SDC, du 05.03.19 ainsi que la réponse de la Municipalité.

Le Président sortant, Alex Jaggi, lance un appel à l'assemblée si une ou des personnes souhaitent reprendre le flambeau de la SDC.

Y a-t-il des remarques ?

M. Giuseppe Dalla Valle : les Sociétés locales ne se sentent pas soutenues pour leurs activités.

M. Alex Jaggi, SDC : la SDC ne peut pas soutenir une manifestation si celle-ci ne fait pas rayonner Crissier à l'extérieur. Elle n'a pas été créée pour sponsoriser les Sociétés locales.

Le Blues Rules et le Handball Superlimax sont de bons exemples de rayonnement extérieur, sans compter les nuitées auprès des Hôtels de Crissier.

La SDC est l'office du tourisme de Crissier et en tant que tel il doit soutenir les manifestations (comme le Blues Rules) qui permettent un rayonnement extérieur et apporte aussi des nuitées dans nos hôtels.

M. Giuseppe Dalla Valle : dans ce cas pourquoi le Noël des enfants est soutenu ?

Mme Christine Angeloz, SDC : la SDC existe depuis 20 ans ainsi que le Noël des enfants qui est une tradition. Il s'agit d'un mandat de la Commune transmis à la SDC.

M. Anton Zysset : confirme que le Noël des enfants avait été demandé par la Commune.

Mme Christine Angeloz, SDC : je vous invite vraiment à prendre connaissance des statuts de la SDC.

Il serait bon d'avoir un coordinateur pour la suite, si la SDC est repensée en créant un poste avec un pourcentage réduit, pour toutes ses manifestations.

En tant que Sociétés locales vous savez ce que cela représente en temps (délai à respecter, etc) et nous nous sommes sentis vraiment délaissés.

Je me sens vraiment triste de laisser la SDC ainsi mais parfois il faut un "coup de pied" pour remettre en route la "machine"...

Le comité SDC sortant reste à disposition.

M. Alex Jaggi, SDC : je ne me voyais pas partir ainsi de Crissier mais il devient difficile de recruter des bénévoles, "sans parler de la mise à disposition des clés" avec les horaires incompatibles.

Mme Joan Oswald : on le voit bien puisque même dans la salle ce soir, il y a peu de jeunes.

M. Alex Jaggi, SDC : contact a été pris avec la jeunesse mais cette dernière est bien aussi chargée.

M. Carluccio, Collectif1023 : je ne connais pas les statuts de la SDC mais comprend bien que la gestion prenne beaucoup de temps.

Pourquoi sommes-nous impliqués dans votre lettre ?

M. Alex Jaggi, SDC : Il faut bien comprendre qu'il ne s'agit pas d'une critique envers le collectif1023. Nous avons eu beaucoup de séances car il en ressortait "un doublon" et nous nous sommes rencontrés avec vous afin de trouver une solution ensemble. Seule solution trouvée entre nous, c'est que Stéphane Emmenegger ait accepté de faire partie du comité SDC. Le fait que la Commune vous a octroyé le statut de Société locale a provoqué un amalgame.

M. Stéphane Emmenegger, Collectif1023 : je change de "casquette" pour faire part que le Collectif1023 ne fait pas la même chose que la SDC et ait été contrarié que dans la lettre il soit fait mention du Collectif1023.

Mme Christine Angeloz, SDC : il faut savoir que les Sociétés locales se sont approchées de la SDC pour savoir le pourquoi du comment pour le Collectif1023.

Avant ton arrivée, Stéphane, nous espérions avoir un élan de sang neuf en pensant pouvoir vous inclure dans la SDC.

Il faut comprendre que nous avons dû batailler avec la Commune et non pas avec le Collectif1023. Au contraire nous avons apprécié vraiment ton arrivée.

En ce qui concerne la lettre, tu aurais pu manifester ton désaccord à sa lecture et aval, nous étions ouverts à des modifications et je comprends que pour toi cela n'a pas été facile d'avoir 2 casquettes.

Nous vous avons demandé de prendre quelques manifestations de la SDC ce que vous avez refusé et que je comprends mais je sais aussi que vous avez les capacités pour le faire.

M. Carluccio, Collectif1023 : je suis déçu de voir apparaître le Collectif1023.

M. Stéphane Emmenegger, Collectif1023 : le Collectif1023 n'a pas fait votre "boulot" et n'est, à aucun moment, venu manger dans votre "écuelle".

Mme Christine Angeloz, SDC : nous avons toujours été claires dans notre lettre qu'il s'agit d'un tout. Ce qui a le plus pesé c'est le manque de communication avec la Commune comme je l'ai déjà dit à Pierre.

En aucun cas cela n'a été le souhait de blesser le Collectif1023.

M. Bernard Blondel : qui va représenter la SDC à la place du comité ?

M. Pierre Mühlethaler, Municipal : la Municipalité reprend la gestion de la SDC et continuera ainsi selon les statuts en vigueur.

Peut-être que d'ici à 1 an il y a aura un nouveau comité.

M. Bernard Blondel : on voit que le festival du Théâtre devient une association "Arts en Scène". Y aura-t-il beaucoup d'autres nouvelles Sociétés ? Cela pourrait être intéressant d'en créer une nouvelle !

M. Pierre Mühlethaler, Municipal : comme dit tout à l'heure, ce n'est pas la Société mais la manifestation qui est importante.

M. Anton Zysset : pour le Noël des enfants comme il n'y a plus de bénévoles, la Commune va-t-elle regarder comment poursuivre cette manifestation ? Par exemple en donnant mandat ?

M. Pierre Mühlethaler, Municipal : la SDC a analysé la problématique. Délégué un mandat, c'est bien sur papier mais le mettre en pratique !?

M. Guy-Paul Bosson : les manifestations existantes de la SDC peuvent-elles être reprises par des Sociétés locales ?

M. Alex Jaggi, SDC : tout est possible, maintenant c'est à voir avec la Commune.

9.1. ELECTION DU PRÉSIDENT

Suite à la démission du comité SDC, des recherches pour le recrutement n'ont abouti que par la réception d'une seule candidature étant intéressée à faire partie du comité. Information sur la personne sera remise à la Commune.

Liste des membres :

Comité SDC :	
Démission	Tout le comité SDC
Admission	
Délégué de la Municipalité, caissier	

9.3 ELECTION DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Vérif.- rapporteur : M. Giuseppe Dalla Valle
Vérificateur Mme Joan Oswald
Vérificatrice-suppl. : M. Valentin Blondel

M. Olela Wembo : comme vous êtes démissionnaire, se serait à la Commune de traiter cette partie.

M. Alex Jaggi, SDC : oui en effet, mais nous avons opté de le faire par esprit de terminer notre travail.

10. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Mme Beaud Michelle, Municipale : je regrette cette situation mais j'espère vraiment qu'un comité SDC puisse se reconstruire. Je trouve important que la SDC soit gérée par des citoyens de la Commune.

M. Nicolas Weber : c'est peut-être le bon moment pour remettre en question cet amalgame des manifestations et voir lesquelles sont intéressantes pour le rayonnement extérieur.

C'est aussi important de revoir et se concerter pour la suite de qui va faire quoi et comment.

M. Valentin Blondel : à l'arrivée du collectif1023, la SDC aurait dû cesser de faire des manifestations et laisser les autres Sociétés locales s'en occuper.

M. Anton Zysset : la SDC devrait être uniquement une gestion administrative mais c'est difficile.

M. Couty, Discovery Hôtel : Crissier est une ville d'affaires avant tout. Le Blues Rules apporte pas mal de nuitées lorsqu'il est présent, il s'agit cependant d'un événementiel qui n'est pas non plus suffisant.

M. Laurent Bovay, Municipal : je rappelle qu'en 2016 déjà il y a eu des discussions pour mettre en valeur nos structures : développement de la salle de spectacles et autres locaux, p.ex., comme centre de convention pour toutes les entreprises de Crissier.

La SDC n'est pas une Société locale. On remarque que le problème est lié à la gestion administrative et la Municipalité devrait faire un effort pour trouver des ressources, bien que la Commune à autre chose à traiter. Nous sommes aujourd'hui au pied du mur et c'est bien dommage.

Mme Christine Angeloz, SDC : pour notre dernier mandat, je vous rappelle que le 21 juin prochain aura lieu la fête de printemps sous les Arènes de Chisaz et vous invite à suivre les affiches et Crissier contact pour les informations.

Je laisse la parole à Mme Rojard, secrétaire de la Fondation Bande Son.

Mme Rojard, Bande Son : les concerts de Bande Son sont annoncés sur le site internet et vous informe que nous reviendrons à Crissier pour l'année 2020.

M. Anton Zysset : tiens à remercier l'ensemble du comité SDC pour leurs participations et pour tout ce qu'ils ont donné et regrette ce départ. Merci à vous tous !

M. Pierre Mühlethaler, Municipal : je rebondis sur tes paroles Anton ! La Commune souhaite justement remercier également tout le comité pour son travail en leur remettant un cadeau.

M. Anton Zysset : je vous informe que Mme Caroline Albiker Pochon est élue Présidente de Arts en Scène (festival du Théâtre). Bravo ! et bon courage pour cette nouvelle mission.

Le Président lève cette assemblée générale ordinaire en remerciant la Municipalité et tous les participants qui sont invités à venir partager l'agape offerte par la SDC et en se réjouissant de vous croiser lors de ses futurs passages à Crissier.

Merci d'être venu nombreux.

Crissier, le 13 mai 2019 / 21h30

Cristina Mancini, secrétaire